

[Offres d'emplois >](#)

## Consultation de l'offre d'emploi numéro: AMD-24-BHRES-784420

[Postuler maintenant](#)

### Description

<b>Titre d'emploi</b>	Agent(e) de stationnement
<b>Organisation</b>	Agence de mobilité durable / App. réglementation stationnement
<b>Destinataires</b>	Employé(e)s de la ville et candidat(e)s externes
<b>Type d'emploi à pourvoir</b>	Banque d'heures
<b>Période d'inscription</b>	Du 17 mai au 1er juin 2024
<b>Salaire</b>	<b>Taux horaire : 26,88\$</b>
<b>Avis de modification</b>	

**Catégorie d'emploi:** Employé(e) de bureau, soutien administratif et technique - Col blanc.

**Horaire:** Fixe (entre 31 à 34 heures par semaine) selon les besoins opérationnels (jour, soir, nuit, semaine et fin de semaine)

Vous travaillez principalement à pied ou en voiture, vous pourrez également être invité à travailler en vélo, vélo électrique et trottinette électrique, dans des conditions climatiques pouvant être difficiles : pluie, chaleur, froid, neige.

**Adresse:** [1500 Rue des Carrières](#) | [35 Port-Royal E](#)

Ce processus vise à constituer une banque de candidatures afin de combler des besoins éventuels (temps plein, temps partiel ou sur appel).

### NOTRE OFFRE

Tu as à cœur d'offrir un bon service à la clientèle et tu es passionné(e) par l'application des règlements ? Rejoins notre équipe !

L'Agence de mobilité durable a pour mission de veiller à la gestion, à l'application de la réglementation et au développement innovant du stationnement tarifé, sur rue et hors rue, sur l'ensemble du territoire de la ville de Montréal. Elle contribue par son leadership à améliorer l'expérience client, le partage de la rue et l'occupation du domaine public, en soutenant les actions qui favorisent la mobilité urbaine. Depuis le 1er janvier 2020, les activités de Société en commandite Stationnement de Montréal, de même que celles du Service d'application réglementaire de stationnement (SARS) qui relevait du Service de police de la Ville de Montréal, ont été transférées à l'Agence de mobilité durable.

### Votre mandat

Vous devez dresser, au besoin, des contraventions en vue d'assurer l'observance des règlements et ordonnances relatifs au stationnement, à faire remorquer des véhicules et à rapporter toute anomalie à la réglementation ou à la signalisation. De plus, vous travaillez principalement à pied

ou en voiture mais pourrez également être invité à travailler en vélo, vélo électrique et trottinette électrique, dans des conditions climatiques pouvant être difficiles : pluie, chaleur, froid, neige. Plus spécifiquement, vous:

- Parcourez un secteur prédéterminé sur rue ou hors rue, afin d'y relever les infractions aux règlements et ordonnances relatifs au stationnement des véhicules.
- Émettez, lorsqu'il constate une infraction aux règlements, un billet de contravention au moyen d'un microordinateur portatif ou autrement; remettez une copie au conducteur du véhicule ou la déposer sur le pare-brise du véhicule.
- Répondez aux plaintes du public et l'informe sur les modalités des règlements et des ordonnances relatifs au stationnement et autres infractions connexes, lui fournit les renseignements touristiques demandés et l'oriente vers les endroits recherchés.
- Témoignez devant les tribunaux lors des contestations pour billets de contravention émis ou de poursuites intentées par la Ville à la suite des assauts ou des menaces, etc.

## PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'études secondaires (DES)
- 1 année d'expérience en lien avec les responsabilités du poste, plus spécifiquement dans l'interprétation de la réglementation et le service à la clientèle
- Permis de conduire classe 5
- Connaissance de la langue anglaise souhaitable

### Remarques:

Le/la candidat(e) sélectionné(e) devra compléter une formation sur l'application de la réglementation du stationnement de la Ville de Montréal, celle-ci est rémunérée et est d'une durée de deux semaines. Il est important de savoir que cette formation est obligatoire et vous devez la réussir (éliminatoire)

Port d'uniforme obligatoire

Les formations débiteront la semaine du 22 juillet 2024 . Toutefois, veuillez noter que la date est susceptible de changer, pouvant être avancée ou reportée.

## NOS AVANTAGES

- Des défis d'envergure
- Une carrière au service de la population montréalaise
- Une rémunération et des avantages concurrentiels
- La conciliation travail-vie personnelle
- La possibilité de faire progresser votre carrière

Soyez fière ou fier de travailler pour le premier employeur en importance de la région métropolitaine et la plus importante métropole francophone en Amérique du Nord. La [Ville de Montréal](#), c'est plus de 28 000 talents qui

contribuent chaque jour à l'essor de la Ville et à faire la différence pour la population et le bien public.

## POSTULEZ MAINTENANT!

Considérant la diversité comme une véritable richesse, la Ville de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. **Merci de vous identifier lors de la postulation.**

Pour en savoir plus sur nos processus de recrutement, visitez <https://montreal.ca/carrieres>. Pour toute autre question, écrivez à [dotation@montreal.ca](mailto:dotation@montreal.ca) en indiquant le numéro de l'offre d'emploi en objet. Les employés cols bleus de la Ville de Montréal peuvent se référer à l'Intranet pour plus d'informations concernant les **nouvelles** règles de convention collective en lien avec les différents types d'affichages.

Assurez-vous de joindre tous les documents attestant que vous rencontrez les exigences et d'inscrire toutes informations pertinentes pour votre candidature directement dans votre curriculum vitae. Nous vous invitons à suivre l'évolution de votre candidature dans votre dossier de postulation en ligne. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature est retenue.

## DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

La Ville de Montréal propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières.

Avec son [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) et ses [programmes d'intégration en emploi](#), la Ville prend des moyens concrets pour augmenter la diversité au sein de ses équipes de travail.

Inclusive, la Ville s'efforce de réduire les obstacles dans les milieux de travail rencontrés par les personnes en situation de handicap et met en place des mesures facilitant l'accessibilité. À cet égard, des adaptations lors du processus d'évaluation des compétences peuvent être offertes sur demande.

Merci de contribuer à diversifier et enrichir la fonction publique montréalaise!

[Postuler maintenant](#)